Groupe Hospitalier
Artois-Ternois
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

DECISION 2023.51

Portant délégation de signature au Centre Hospitalier d'ARRAS

Direction Générale

M. MERLAUD

Direction des Affaires Générales, Affaires Médicales et Recherche Clinique

M. HERINGUEZ

Assistantes de direction

Mme CABOCHE
Tél : 03 21 21 18 38

Mme DUPRIEZ
Tél : 03.21.21.10.02

Vu le Code de la Santé publique, notamment les articles L. 6143-7, L. 6146-1 et D. 6143-33 à D. 6143-35 relatifs aux pouvoirs propres du Chef d'Etablissement en matière de conduite générale et de délégation de signature,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique hospitalière,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé,

Vu le code de la commande publique issu de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et son décret d'application n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire,

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation des directeurs d'établissements,

Vu le décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire,

Vu l'instruction interministérielle n° DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des groupements hospitaliers de territoire,

Vu l'arrêté de la Directrice générale du Centre national de gestion en date du 15 avril 2021 portant nomination de **Monsieur Philippe MERLAUD** en qualité de Directeur des Centre Hospitaliers d'Arras et du Ternois,

Considérant que la présente délégation de signature annule et remplace la délégation de signature prise par décision n°2022/42,

Considérant que la présente délégation de signature peut être dénoncée à tout moment,

ARTICLE 1 – DIRECTION DU CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

Sont réservées à la signature de **Monsieur Philippe MERLAUD, Directeur**, et ne seront pas déléguées, les affaires indiquées ci-après :

- Les correspondances avec :
  - Les élus,
  - Les membres du corps préfectoral,
  - Les directeurs généraux d'administration centrale et les directeurs généraux d'Agences Régionales de Santé,
  - L'administration centrale, l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités locales lorsque celles-ci présentent un caractère décisionnel,
  - Le Président du Conseil de surveillance et les membres de cette instance,
  - Le Président de la Commission Médicale d'Etablissement lorsque celles-ci comportent un caractère décisionnel,
- Les actes transactionnels dans le domaine judiciaire,
- Les notes de service à caractère décisionnel,
- Tout courrier ou document qu'il parait utile aux membres du corps de direction de lui faire signer.

Concernant la stratégie :
- Tout acte ou document relatifs aux relations avec les tutelles,
- Le CPOM,
- Les dossiers d'autorisation et visites de conformité,
- Les coopérations.

Concernant les finances :
- Les documents ou actes relatifs à la cession du matériel hospitalier,
- Les actes relatifs à la gestion de la dette,
- Les actes relatifs à la gestion de la Trésorerie,
- Les actes relatifs à la gestion de la DNA.

Concernant les affaires générales :
- Tous actes ou documents relatifs à la préparation des instances hors CHSCT.

En dehors des affaires réservées à la signature de **Monsieur Philippe MERLAUD, Madame Matilde CRETON,** Directrice des soins, **Madame Marie DEHEEGHER,** Directrice de l'IHFS, **Monsieur Michel HERINGUEZ,** Directeur adjoint, **Monsieur Ziad KHODR,** Directeur adjoint, **Monsieur Maxence LANCRY,** Directeur adjoint, **Monsieur Antoine MONTERO,** Directeur adjoint, **Madame Nathalie PATTE QUINTELIER,** Directrice adjointe, **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur adjoint et **Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe reçoivent délégation de signature pour les affaires relevant de leurs compétences respectives.

1. Intérim de la direction

Délégation de signature est donnée à : **Madame Matilde CRETON,** Directrice des soins, **Madame Marie DEHEEGHER,** Directrice de l'IHFS, **Monsieur Michel HERINGUEZ,** Directeur Adjoint, **Monsieur Ziad KHODR,** Directeur Adjoint, **Monsieur Maxence LANCRY,** Directeur Adjoint, **Monsieur Antoine MONTERO,** Directeur adjoint, **Madame Nathalie PATTE QUINTELIER,** Directrice adjointe, **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur Adjoint et **Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe pour assurer l'intérim de Direction, sur décision expresse de Monsieur Philippe MERLAUD et de signer tout courrier usuel de la Direction Générale, tout document nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement ainsi que les bons de commandes en exécution des marchés.

2. Permanences administratives dite gardes de direction

Délégation de signature est donnée aux cadres participant aux gardes de Direction pour signer tout document relatif à la gestion courante et à la situation des personnes hospitalisées ainsi que pour prendre en urgence toute disposition indispensable au bon fonctionnement de l'établissement de santé et à la qualité et à la sécurité des soins et y compris toute assignation en vue d'assurer un service minimum en cas de grève :

- **Madame Matilde CRETON,** Directrice des soins,
- **Madame Marie DEHEEGHER,** Directrice de l'IHFS,
- **Monsieur Michel HERINGUEZ,** Directeur adjoint,
- **Monsieur Ziad KHODR,** Directeur adjoint,
- **Monsieur Maxence LANCRY,** Directeur adjoint,
- **Monsieur Antoine MONTERO,** Directeur adjoint
- **Madame Nathalie PATTE QUINTELIER,** Directrice adjointe,
- **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur adjoint,
- **Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe.

Délégation de signature est donnée au directeur de garde à effet de signer des documents liés aux permissions de sortie du Centre d'Alcoologie, que toute décision (admission, mise en place d'un programme de soins, réintégration, levée de la mesure, maintien des soins sans consentement, autorisation de sortie, etc.) qui s'impose ainsi que les notifications et requêtes adressées au Juge des libertés et de la détention concernant les personnes faisant l'objet de soins psychiatriques.
Délégation de signature est donnée au directeur de garde à effet de signer les autorisations administratives de prélèvement d'organes et de tissus à des fins thérapeutiques ou scientifiques.

3. Notifications et requêtes adressées au Juge des libertés et de la détention

Délégation de signature est donnée aux **Cadres du pôle Santé Mentale** listés ci-dessous, la semaine, pour signer notifications et requêtes adressées au Juge des libertés et de la détention concernant les personnes faisant l'objet de soins psychiatriques :

- **Monsieur Gérard GUERLAIN,** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Laetitia BOUDRINGHIN,** Cadres de l'UPR (Unité Protégée de Réadaptation)
- **Madame Emeline DELPORTE,** Cadre de l'USAP, du Centre d'Accueil et de Crise, et de la Psy de liaison.
- **Monsieur Pierre DELPORTE,** Faisant fonction cadre en URPS
- **Madame Hélène TARTARE,** Cadre de l'unité de soins attentifs (USA)
- **Madame Ludivine MATU** Cadre de l'Hôpital de Jour – CMP - CATTP
- **Madame Lydie FOUQUET,** Faisant fonction Cadre de Pédo psy (CSPA, CMP Dolto, Arras / Vitry / Bapaume)

4. Ordonnateurs suppléants

Est nommé ordonnateur suppléant avec délégation de signature sans conditions de montant (bordereaux de mandatement notamment) :

- **Monsieur Maxence LANCRY,** Directeur adjoint,
- **Madame Natacha DUPUIS,** Ingénieur hospitalier,
- **Madame Hélène VOISIN,** Attachée d'administration hospitalière.

ARTICLE 2 – AFFAIRES MEDICALES ET RECHERCHE CLINIQUE

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Michel HERINGUEZ,** Directeur Adjoint, pour la signature de tout courrier, planning, formation et document relevant des affaires médicales.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Michel HERINGUEZ**, délégation est donnée à **Monsieur Frédérick DERUE**, Responsable des Affaires Médicales, et à **Monsieur Pierre LEFEBVRE**, Attaché d'administration, pour la signature des attestations, plannings et formations relevant des Affaires médicales.

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Michel HERINGUEZ**, aux fins d'engager, réceptionner et liquider (vérification du service fait et des factures, signature de celles-ci) les dépenses afférentes aux articles et chapitres ci-après des différents budgets dans la limite des crédits autorisés pour l'année dans le respect de la réglementation Les contrats de recrutement, documents et décisions individuelles aux carrières des personnels médicaux.

H62152	PERSONNEL AFFECTE A L'ETABLISSEMENT - PM
H63112	PERSONNEL MEDICAL
H63312	PERSONNEL MEDICAL
H63322	COTISATION F.N.A.L – PM
H63332	PERSONNEL MEDICAL
H63382	AUTRES IMPOTS ET TAXES – PM
H64241	REMUNERATIONS INTERNES
H642421	GARDE DES INTERNES
H642422	ASTREINTES DES INTERNES
H64243	REMUNERATION ETUDIANTS
H64244	GARDES ETUDIANTS
H64245	REMUNERATION DOCTEUR JUNIOR
H642461	GARDES DOCTEUR JUNIO
H642462	ASTREINTES DOCTEUR JUNIOR
H64261	PLAGES ADDITIONNELLES DE JOUR
H64262	PLAGES ADDITIONNELLES DE JOUR
H6428	AUTRES REMUNERATIONS - PM
H642111	PP REMUNERATION PRINCIPALE
H642112	PP INDEMNITES HORS GARDES ASTREINTES
H642211	AT REMUNERATION PRINCIPALE
H642212	AT REMUNERATION HORS GARDES ASTREINTES
H642221	PCI REMUNERATION PRINCIPALE
H642222	PCI INDEMNITES HORS GARDES ASTREINTES
H642311	PCD REMUNERATION PRINCIPALE
H642312	PCD INDEMNITES HORS GARDES ASTEINTES
H642321	AS REMUNERATION PRINCIPALE
H642322	AS INDEMNITES HORS GARDES ASTREINTES
H642341	AP REMUNERATION PRINCIPALE
H642342	AP INDEMNITES HORS GARDES ASTREINTES
H642351	ATT & ASS EN CDD – REMUNERATION PRINCIPALE
H642352	ATT & ASS EN CDD – INDEMNITES HORS GARDE
H64251	PERMANENCE S/PLACE INTEGREES AUX OBL
H642521	PLAGES ADDITIONNELLES DE NUIT
H642522	PLAGES ADDITIONNELLES DE NUIT (EXTERIEUR)
H642531	INDEMNITES FORFAITAIRES DE BASE
H64521	PERSONNEL MEDICAL COTISATIONS A L U
H64523	PERSONNEL MEDICAL COTISATIONS AUX C
H64524	PEROSNNEL MEDICAL COTISATIONS A L A
H64723	ALLOCATIONS CHOMAGE
H64862	FRAIS FORMATION PERS MED (FRAIS INS)
H64865	INDEMNITES ENSEIGNEMENT – PM
H6186	FRAIS DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL
H62282	FRAIS DE FORMATION PERSONNEL MEDICAL
H62513	DEPLACEMENT PERSONNEL MEDICAL EN FORMATION
H62562	MISSIONS PERSONNEL MEDICAL
H672185	PERSONNEL MEDICAL EX ANTERIEURS
H68151	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES
H681531	DOTATIONS PROV CH PERS LIEES CET – PM
H68158	DOTATIONS AUX AUTRES PROVISIONS POU

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Michel HERINGUEZ**, Directeur adjoint, pour la signature de tout document et courrier relevant de la recherche clinique.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Michel HERINGUEZ**, délégation est donnée à **Madame Kathleen JACQUEZ**, Ingénieur Hospitalier, pour la signature tout document et courrier relevant de la Recherche Clinique.

ARTICLE 3 – AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Michel HERINGUEZ**, Directeur adjoint pour la signature de tout document et courrier relevant des affaires générales et juridiques.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Michel HERINGUEZ**, délégation est donnée à **Madame Colette HULOT**, Attachée d'administration, pour la signature de tout document et courrier relevant des affaires générales.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Michel HERINGUEZ**, délégation est donnée à **Madame Colette HULOT**, Attachée d'administration, pour la signature de tout document et courrier relevant des affaires juridiques.

Monsieur Michel HERINGUEZ et **Madame Colette HULOT** reçoivent également délégation pour représenter l'établissement devant les juridictions.

ARTICLE 4 – STRATEGIE PARCOURS DE SOINS ET COOPERATIONS MEDICALES

Délégation de signature est également accordée à **Monsieur Ziad KHODR,** Directeur de la Stratégie, Parcours de soins et Coopérations médicales.

ARTICLE 5 – COORDINATION GENERALE DES SOINS

Délégation de signature est donnée à **Madame Matilde CRETON,** Directrice des soins, pour la signature de tout courrier et document relevant de l'organisation des soins.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Matilde CRETON**, délégation de signature est donnée **à Madame Fabienne BURNEL,** Cadre supérieure de santé, **Madame CAUDRON Sophie,** Cadre supérieure de santé, **Madame Florence MERESSE,** Cadre supérieure de santé, et **Madame Yolaine MOUTON,** Cadre supérieure de santé.
Délégation de signature est donnée aux **Cadres de Santé** et aux **Cadres supérieurs de santé** listés ci-dessous, pour signer les permissions de sortie des patients la semaine, le week end et jours fériés :

- **Madame Peggy BOULANT,** Cadre supérieure de santé,
- **Madame Fabienne BURNEL,** Cadre supérieure de santé,
- **Monsieur Laurent DEWATINE,** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Sophie CAUDRON,** Cadre supérieure de santé,
- **Monsieur Gérard GUERLAIN,** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Florence MERESSE,** Cadre supérieure de santé,
- **Monsieur Sylvain DELPORTE** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Nelly MARETTE,** Cadre supérieure de santé,

- **Madame Yolaine MOUTON,** Cadre supérieure de santé,
- **Madame Marielle ROVIS,** Cadre supérieure de santé.

Délégation de signature est donnée pour le transport de personnes, à **Madame Matilde CRETON,** Directrice des Soins, **Monsieur Sylvain DELPORTE,** Cadre supérieur de santé et à **Madame Céline ROUSSEAU,** Responsable opérationnel du transport de personnes.

Pour les Parcours patient, **à Madame Matilde CRETON,** Directrice des Soins et à **Madame Fabienne BURNEL,** Cadre supérieure de santé.

Autorisation de transport de corps :

Délégation de signature est donnée à **Madame Peggy BOULANT,** Cadre supérieure de santé et à **Monsieur Sylvain DELPORTE,** Cadre supérieur de santé, pour signer les autorisations de transports de corps pour l'ensemble de ses sites géographiques.

Sans que l'absence ou l'empêchement de **Madame Peggy BOULANT,** Cadre supérieure de santé, **Monsieur Sylvain DELPORTE,** Cadre supérieur de santé, n'ait besoin d'être évoqué ou justifié, délégation de signature est donnée à **Madame Manon MARTIN,** Agent de service Hospitalier, **Monsieur Frédéric CARON,** Agent de service hospitalier, **Madame Marine DICIOCCIO, Madame Isabelle ROCHES et Madame Annick MIELET** à effet de signer les autorisations de transport de corps pour le Centre Hospitalier d'Arras et l'ensemble de ses sites géographiques.

Délégation de signature est donnée à effet de signer les autorisations de transport de corps à **:**

Sur le site Les Longchamps

- **Madame Sandrine BAJEUX,** cadre de santé,
- **Madame Séverine BEUGNET,** cadre de santé,
- **Monsieur Fabien BRASME,** cadre de santé,
- **Madame Marie MAGNIEZ,** cadre de santé,

Sur le site de Dainville

- **Madame Hélène BEAUFILS,** cadre de santé
- **Madame Séverine BEUGNET,** cadre de santé,

Sur le site Pierre BOLLE

- **Madame Laurence HERICOTTE,** cadre de santé,

ARTICLE 6 – DESIGNATION POUVOIRS DELEGUES

1. **Monsieur Antoine MONTERO,** Directeur des Ressources humaines est désigné en qualité de Président Délégué du F3SCT.

2. **Madame Matilde CRETON,** Directrice des soins est désignée en qualité de Président de la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques.

ARTICLE 7 – RESSOURCES HUMAINES

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Antoine MONTERO,** Directeur des Ressources humaines, de signer :

- Tout contrat et décision statutaire,
- Tout document d'application d'une décision statutaire directoriale,
- Tout document interne concernant les ressources humaines, notamment les courriers d'affectation, les assignations nécessaires à la continuité de service lors d'un mouvement de grève,
- Tout document relatif à la maladie, la paie, le temps de travail et la formation,
- Tout document en matière disciplinaire, licenciement pour inaptitude, insuffisance professionnelle, rupture conventionnelle,
- Signature des bons de commande et des engagements de dépenses d'exploitation inférieurs ou égaux à 6 000€ HT relevant de la formation professionnelle, des frais médicaux du personnel qui doivent être pris en charge par l'établissement, des vacations des professionnels réalisés sous forme de prestations de service,
- Tout document relatif au F3SCT

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Antoine MONTERO**, aux fins d'engager, réceptionner et liquider (vérification du service fait et des factures, signature de celles-ci) les dépenses afférentes aux articles et chapitres ci-après des différents budgets dans la limite des crédits autorisés pour l'année dans le respect de la réglementation.

H62111	PERSONNEL ADMINISTRATIF HOTELIER ET AUTRES
H62150	AUTRES PERSONNELS EXT – PNM
H62151	PERSONNEL AFFECTE A L'ETABLISSEMENT – PM
H6218	AUTRE PERSONNEL
H62181	AUTRES PERS EXTERIEUR - PNM
H63111	PERSONNEL NON MEDICAL
H63311	PERSONNEL NON MEDICAL
H63321	COTISATION FNAL PNM
H633310	ANFH
H633312	COTISATION CFP
H6334	COTISATIONS AU CENTRE NATIONAL DE G
H6336	COTISATIONS PR LE FOND POUR L'EMPL
H6337	COTISATION AU FMEP
H63381	AUTRES IMPOTS ET TAXES PNM
H64168	CONTRAT EMPLOI AIDE
H6417	APPRENTIS
H641110	TRAITEMENT DE BASE
H64113	PRIME DE SERVICE
H64114	NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE
H641150	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT
H641171	INDEMNITES HORAIR DE TRAV ET IFTS
H641172	ASTREINTES
H641173	INDEMNITE DEGRESSIVE
H641178	AUTRES INDEMNITES
H641310	REMUNERATION PRINCIPALE
H641350	SUPPLEMENT FAMILIAL
H641371	INDEM HORAIRES POUR TRAV SUPPLEM
H641372	ASTREINTES
H641378	AUTRES INDEMNITES
H641510	REMUNERATION PRINCIPALE
H641550	SUPPLEMENT FAMILIAL
H641571	INDEMNITES HORAIR DE TRAV ET IFTS
H641572	ASTREINTES
H641578	AUTRES INDEMNITES
H64511	PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS A
H64512	PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS A
H64513	PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS A
H64514	PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS A
H64515	PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS A
H645161	COTISATION AUX REGIMES DE RETRAITE
H645181	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX
H645185	ATIACL
H64713	ALLOCATIONS CHOMAGE
H647150	HONORAIRES MEDICAUX (COMITE MEDICAL)

H6471580	SOINS GRATUITS (OPERATIONS INTERNE)
H6471581	SOINS GRATUITS (ETS EXTERIEURS)
H647184	ŒUVRES SOCIALES
H6471841	ŒUVRES SOC GESTION INTERNE PNM
H6471842	ŒUVRES SOC GESTION EXTERNALISEE PNM
H64860	FRAIS D'ETUDES
H64861	INDEMNITES ENSEIGNEMENT PNM
H648610	INDEMNITES ENSEIGNEMENT PNM
H64880	FRAIS DIVERS
H648810	FRAIS DIVERS
H648811	ALLOCATION DE STAGE EI
H648812	FRAIS DE CORRECTION
H648813	REMBST DE FRAIS MEDICAUX ANT 01/01
H648814	CONTRAT ENGAGEMENT
H64882	ALLOCATION STAGE EI
H64884	RBT FRAIS MEDICAUX – AT ANTERIEURS
H61124	ACCUEILS FAMILIAUX
H61681	MALADIE, MATERNITE, ACCIDENT DU TRA
H62251	INDEMNITES AUX COMPTABLES
H62252	INDEMNITES AUX REGISSEURS
H62281	FRAIS DE FORMATION PNM
H62511	VOYAGES ET DEPLACEMENTS
H62512	DEPLACEMENTS STAGIAIRES EN FORMATION
H62561	MISSIONS PNM
H6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SU
H6717	RAPPELS D'IMPOTS
H672181	INDEMNITES PNM EX ANTERIEURS
H672182	AUTRES PNM – EXERCICES ANTERIEURS
H672385	CHARGES A CARACTERE HOTELIER MISSION
H68151	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUE
H681532	DOTAT PROV CH PERS LIEES CET PNM
H68158	DOTATIONS AUX AUTRES PROVISIONS POU

Sans que l'absence ou l'empêchement de **Monsieur Antoine MONTERO** n'ait besoin d'être évoqué ou justifié, délégation de signature est donnée à **Madame Matilde CRETON,** Directrice des soins.
En l'absence simultanée de Madame Matilde CRETON et de Monsieur Antoine MONTERO, la délégation est alors donnée à **Madame Virginie DAVAULT,** Attachée d'Administration Hospitalière, à **Madame Justine NOWOTNIAK,** Attachée d'Administration Hospitalière, à **Madame Delphine SNACKE,** Attachée d'Administration Hospitalière **et à Madame Jahida ZERRADI,** Attachée d'Administration Hospitalière.

Délégation permanente, sous l'autorité de Monsieur MONTERO, est donnée à **Madame Virginie DAVAULT** pour signer les documents suivants :

- Attestation employeur relatif aux agents contractuels,
- Convention de stage non rémunérée,
- Ordres de mission relatifs aux départs en formation,
- Réponse aux BEV dont elle a réalisé les entretiens.

Délégation permanente, sous l'autorité de Monsieur Antoine MONTERO, est donnée à **Madame Delphine SNACKE** pour signer les documents suivants :

- Attestation jours travaillés,
- Attestation d'emploi pour prestations CGOS,
- Courriers de relance en cas d'absences injustifiées,
- Attestations de situation à destination de pôle emploi,
- Etats des heures supplémentaires,
- Attestations d'intervention IFSI,
- Attestations employeurs et/ou de salaires à destination des tiers.

Délégation permanente, sous l'autorité de Monsieur Antoine MONTERO, est donnée à **Madame Jahida ZERRADI** pour signer les documents suivants

- Attestations d'emploi pour prestations CGOS.

Délégation permanente, sous l'autorité de Monsieur Antoine MONTERO, est donnée à **Madame Justine NOWOTNIAK** pour signer les documents suivants

- Attestation de situation de carrière pour les agents fonctionnaires,
- Attestation CAF,
- Document et courriers de validation de services CNRACL,
- Demande de transmission de certificat médical,
- Courrier de libération des vestiaires,
- Convocations aux expertises médicales,
- Documents liés aux médailles (état des services accomplis à transmettre à la préfecture, avis de l'encadrement),
- Certificat d'absence,
- Convocation et conduite des entretiens de rupture conventionnelle.

En l'absence simultanée de Monsieur Antoine MONTERO, de Madame Matilde CRETON, la délégation de signature est donnée à

- **Madame Peggy BOULANT,** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Fabienne BURNEL,** Cadre supérieur de santé,
- **Monsieur Laurent DEWATINE,** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Sophie CAUDRON,** Cadre supérieur de santé,
- **Monsieur Gérard GUERLAIN,** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Florence MERESSE,** Cadre supérieur de santé,
- **Monsieur Sylvain DELPORTE** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Nelly MARETTE,** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Yolaine MOUTON,** Cadre supérieur de santé,
- **Madame Marielle ROVIS,** Cadre supérieur de santé.

Afin de réaliser les assignations du personnel aux fins d'organiser la continuité du service.

Délégation de signature est donnée à **Madame Matilde CRETON,** Directrice des soins, **Madame Marie DEHEEGHER,** Directrice de l'IHFS, **Monsieur Michel HERINGUEZ,** Directeur adjoint, **Monsieur Ziad KHODR,** Directeur adjoint, **Monsieur Maxence LANCRY,** Directeur adjoint, **Monsieur Antoine MONTERO,** Directeur adjoint,
Madame Nathalie PATTE QUINTELIER, Directrice adjointe, **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur adjoint, et **Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe, à effet de signer tout document relatif aux personnels dont ils ont l'autorité hiérarchique à savoir :

- Tout document relatif à tout type de congé,
- Tout document relatif à l'accueil des stagiaires,
- Toutes les demandes et ordres de service relatifs à la formation continue ou à des actions de promotion professionnelle.

ARTICLE 8 – INSTITUT HOSPITALIER DE FORMATION EN SANTE

Délégation de signature est donnée à **Madame Marie DEHEEGHER,** Directrice de l'Institut Hospitalier de Formation en Santé (IHFS), à l'effet de signer les ordres de mission des étudiants et des formateurs de l'IHFS amenés à se déplacer dans le cadre des études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier, et tous les documents pédagogiques relatifs à la formation. Délégation est donnée également pour l'engagement des dépenses d'exploitation dans la limite des crédits prévus au budget de l'IHFS.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Marie DEHEEGHER**, la délégation de signature est donnée à **Madame Christiane OLIVIER**, Cadre de santé.

ARTICLE 9 – AFFAIRES FINANCIERES

1. Gestion budgétaire et financière

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Maxence LANCRY,** Directeur Adjoint et **Madame Hélène VOISIN,** Attachée d'administration hospitalière, pour tous les actes et documents relevant de la gestion financière, budgétaire et comptable et notamment :

- Les bordereaux de recettes et de dépenses, les ordonnances de paiement, les pièces justificatives de dépense, les ordres de recettes (confer plus bas les comptes de dépense associés)
- Les actes et documents concernant les relations avec les services de la Trésorerie de l'établissement,
- La cession du matériel hospitalier,
- La gestion de la dette et de la trésorerie,
- L'analyse médico-financière
- Les mesures d'organisation du service

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Maxence LANCRY, Dire**cteur Adjoint et **Madame Natacha DUPUIS,** Ingénieur hospitalier, pour signer les bordereaux de recettes.

H60321	PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PRODUITS
H60321	STOCKS DEPORTES – PHARMACIE
H60322	FOURNITURES, PRODUITS FINIS ET PETIT MATERIEL MEDICAL ET MEDICO TECHNIQUE
H60322	STOCK – LABORATOIRE
H608	VARIATION DES STOCKS (SAUF G0311, G0321, G0322 ET G0371)
H62452	REMBOURSEMENT AU SDIS (INDISPO TRANSP DIVERS)
H627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES
H6289	REMBOURSEMENT AU BUDGET H
H63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENT ASSIMILES (SAUF G32 ET G33)
H63512	TAXES FONCIERES
H63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX
H6352	TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE NON RECUPERE
H6353	IMPOTS INDIRECTS
H6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES
H6358	AUTRES DROITS
H637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENT ASSIMILES
H65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (G53)
H653	CONTRIBUTIONS AUX GHT
H6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR
H6542	CREANCES ETEINTES
H6571	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS PARTICIPANTS A LA VIE SOCIALE
H6578	AUTRES SUBVENTIONS
H6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION
H66	CHARGES FINANCIERES
H66110	INTERETS, EMPRUNTS, EXERCICE EN COURS
H66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE
H66112	INTERETS – RATTACHEMENT DES ICNE
H668	AUTRES CHARGES FINANCIERES
H67	CHARGES EXCEPTIONNELLES
H6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS DE GESTION
H672280	CHARGES D'EXPLOITATION HÔTELIERES
H672386	CHARGES HÔTELIERES – EXERCICES ANTERIEURS
H66728	AUTRES CHARGES – EXERCICES ANTERIEURS
H66738	TITRES ANNULES – AUTRES PRODUITS
H675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES
H678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES
H68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS
H6311	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
H68173	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES
H68174	CREANCES
H6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR
H6865	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES
H687448	AUTRES

2. Cellule de Suivi de l'Identité Patient – Agent d'accueil et de Traitement de l'Information Médicale – Facturation

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Maxence LANCRY,** Directeur Adjoint, **Madame Natacha DUPUIS,** Ingénieur hospitalier et **Madame Audrey BOUDEN**, Agent de service hospitalier qualifié, pour tous courriers et documents administratifs relatifs à l'organisation et à la mise en œuvre de la facturation des activités de soins.

3. Autorisation de sortie et actes d'état civil

Délégation de signature est donnée à **Madame Natacha DUPUIS,** Ingénieur hospitalier et **Madame Audrey BOUDEN,** Agent de service hospitalier qualifié pour tout document relatif à des autorisations de sortie des patients et tout acte d'état civil (Naissance, décès).

Délégation de signature est donnée à **Madame Sophie CAUDRON,** Cadre supérieure de santé pour signer le registre des naissances.

4. Département d'Information et de la Qualité Médicale

Délégation de signature est donnée au **Docteur Christian VANDENBUSSCHE,** Chef du Département d'Information et de la Qualité Médicale, pour tout courrier ou document, à destination interne ou extérieure, relatif au traitement de l'information médicale et notamment :

- Au recueil, à la conservation et au traitement des données médicales ;
- A la qualité et à l'intégrité du dossier du patient ;
- A la valorisation de l'activité de soins et à la tarification à l'activité ;
- Au suivi épidémiologique des patients, à l'analyse de l'environnement et de l'activité.

Délégation de signature est donnée, en l'absence ou empêchement du **Docteur Christian VANDENBUSSCHE**, au **Docteur Bianca SEQUIER,** praticien hospitalier ou au **Docteur Isabelle BEUGNET,** praticien hospitalier sur les mêmes compétences.

ARTICLE 10 – RELATIONS USAGERS, QUALITE, GESTION DES RISQUES, GESTION DE CRISE ET DE LA COMMUNICATION

Délégation de signature est donnée à effet de signer tout courrier relatif aux relations avec les usagers, à la Qualité, à la gestion des risques, à la gestion de crise et dans la communication, dans les conditions suivantes :

Pour les relations avec les usagers, **à Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe, et à **Madame Valérie BAILLEUL,** Attachée d'administration.
Madame Valérie BAILLEUL reçoit également délégation pour représenter le directeur lors de la saisie judiciaire des dossiers médicaux, et délégation à effet de signer les documents relatifs à la saisie et à la transmission des dossiers médicaux. En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée au directeur de garde.

Pour la Qualité, gestion des risques, gestion de crise, à **Madame Claire VINCENT** Directrice adjointe, **à Madame Anne-Claire SETTINERI-DUPONT,** Ingénieur hospitalier, à **Madame Justine LEPREUX,** Ingénieur hospitalier, à **Madame Odile ROGER**, Ingénieur hospitalier, et à **Madame Caroline HUCHIN**, Ingénieur hospitalier.

Pour la Communication, **à Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe.

Délégation de signature est donnée à **Madame VINCENT**, **D**irectrice adjointe, pour toute dépenses liées à la qualité et la communication dans la limite des crédits imputés aux comptes ci-dessous

6236	BROCHURES DEPLIANTS COM
6257	FOURNITURE POUR SIGNALETIQUE

ARTICLE 12 – ACHATS ET RESSOURCES LOGISTIQUES ET TECHNIQUES

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur adjoint, pour la signature de courrier et tout document relatifs aux services Achats, Biomédical, Transports et Gestion des déchets, Restauration, Logistique, Blanchisserie, travaux et maintenance du bâti, et la sécurité des personnes et des biens.

1. Exécution des marchés et accords-cadres

En exécution des marchés et accord cadres, délégation de signature est donnée à **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur adjoint, pour la signature des bons de commandes et engagements de dépenses dans la limite des crédits ouverts au budget d'exploitation et d'investissement de l'ensemble des services (Techniques, Biomédical, Transports et Gestion des Déchets, Hôtellerie Restauration, Linge, travaux et maintenance du bâti, ressources humaines et la sécurité des personnes et des biens).

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Christophe VANBESIEN**, délégation de signature est donnée dans les mêmes conditions au **Directeur de garde** dont les noms figurent à la partie « Permanences administratives dites gardes de direction » de la présente.

Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Marcel COPLO,** Attaché d'Administration Hospitalière, pour les achats inférieurs ou égaux à 6 000€ HT pour l'ensemble des services, en exploitation et en investissement.

Sans que l'absence ou l'empêchement de **Monsieur Christophe VANBESIEN** et de **Monsieur Marcel COPLO** ait besoin d'être évoqué ou justifié :

Ressources logistiques et techniques :

Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Imad MOSLEM,** Ingénieur hospitalier et à **Madame DUBOIS Ambre,** Ingénieur hospitalier pour la signature des bons de commande et des engagements de dépenses d'exploitation inférieurs ou égaux à 6 000€ HT relevant du service biomédical,

Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Peggy CAMPAGNE,** Ingénieur hospitalier, pour la signature des bons de commande et des engagements de dépenses d'exploitation inférieurs ou égaux à 6 000€ HT relevant de l'Hôtellerie et de la Logistique,

Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Nathalie GROSSEMY,** Ingénieur hospitalier, **et Monsieur Jordan DARD,** Ingénieur hospitalier, pour la signature des bons de commande et des engagements de dépenses d'exploitation inférieurs ou égaux à 6 000€ HT, des procès-verbaux de réception de travaux, de tout acte relevant de la Maintenance et des travaux, et pour les actes relevant de leur compétence.

Les comptes en dépense du pôle RLT concernés par le présent article sont les suivants :

H602211	DISPOS MEDIC NON STERIL ECONO
H6022311	AUTRES DISPOSITIFS MEDICAUX – LOG
H602282	AUTRES FOURNITURES PROTH ECONOMAT
H602285	AUTRES DISPOSITIFS MEDICAUX
H6066221	PETIT MATERIEL MED CHIRG N STERILE
H6066222	PETIT MATERIEL MED CHIR N STERILE ECO
H606625	FOURNITURES IMAGERIE MEDICALE
H60662681	AUTRES APPAREILS ET FOURNITURES PRO
H6066281	AUTRES FOURNITURES MEDICALES ECO
H602620	PRODUITS D'ENTRETIEN
H602621	PRODUITS LESSIVE
H602650	FOURNITURES DE BUREAU - MATERIEL
H602651	FOURNITURES PAPETERIE ET IMPRIMES
H602654	FOURNITURES INFORMATIQUES SUIVIES
H6026610	COUCHES, ALESES ET PRODUITS ABSORBANTS
H602662	PETIT MATERIEL HOTELIER
H6026630	LINGE ET HABILLEMENT
H6026680	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES
H602680	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES
H60622	PRODUITS D'ENTRETIEN
H606250	FOURNITURES DE BUREAU – INFORMATIQUES
H6062620	PETIT MATERIEL HOTELIER
H606263	LINGE ET HABILLEMENT
H606268	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES
H60681	PETIT MATERIEL HOSPITALIER
H6132580	LOCATIONS DIVERSES ECONOMAT
H6152681	MAINTENANCE NEOPOST
H6263	AFFRANCHISSEMENTS
H6281	BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR
H62882	PRESTATIONS A L'EXTERIEUR ECO
H62885	ELIMINATION DES DECHETS
H615152	MATERIEL DE TRANSPORT
H602610	CARBURANTS
H60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS
H6132532	LOCATION MATERIEL DE TRANSPORT – ECO
H615252	MATERIEL DE TRANSPORT
H6163	ASSURANCE TRANSPORT
H6243	TRANSPORTS ENTRE ETABLISSEMENTS
H62450	TRANSPORTS USAGERS AMB EXTERIEURES
H62451	REMBT TRANSPORTS SECONDAIRES SMUR
H6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL
H6248	TRANSPORTS DIVERS
H60630	ALIMENTATION NON STOCKABLE
H6257	RECEPTIONS
H6282	ALIMENTATION A L'EXTERIEUR
H602612	FUEL
H602630	FOURNITURES ATELIERS – GENERALES
H602632	FOURNITURES DE GARAGE
H60611	EAU ASSAINISSEMENT
H60612	ENERGIE ET ELECTRICITE
H60613	CHAUFFAGE
H60618	AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES
H606230	FOURNITURES ATELIERS – ST
H6132583	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES – ST
H6152201	BATIMENTS ENTRETIEN SOUS CONTRATS
H6152202	BATIMENTS MAINTENANCE – SECURITE
H6152210	BATIMENTS ENTRETIEN – REP COURANTES
H6152211	BATIMENTS ENTRETIEN – REP COUR – SECURITE
H6152221	BATIMENTS ENTRETIEN PROGRAMMABLE
H6152222	BATIMENTS ENTRETIEN PROGRAMMABLE SE
H606618	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES NON
H61112	IMAGERIE MEDICALE
H61115	CONSULTATIONS SPECIALISEES
H61117	HOSPITALISATIONS A L'EXTERIEUR
H61118	AUTRES PRESTATIONS
H61121	ERGOTHERAPIE
H61122	VACANCES ET SORTIES A L'EXTERIEUR
H613152	EQUIPEMENTS
H615223	VOIES ET RESEAUX
H615224	ENTRETIEN JARDINS
H615251	MATERIEL ET OUTILLAGE
H615253	MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU

H6152580	AUTRE MATERIEL SOUS CONTRAT
H6152581	ENTRETIEN DEPANNAGE – AUTRE MATERIEL
H6152583	AUTRE MATERIEL SOUS CONTRAT – SECURITE
H6161	ENTRETIEN DEPANNAGE – AUTRE MATERIEL – SECURITE
H6162	MULTIRISQUES
H617	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE
H62880	ETUDES ET RECHERCHES
H62383	PRESTATIONS A L'EXTERIEUR – ST
H602272	CHARGES A CARACTERE HOTELIER – ST
H6022810	DISPOS MEDIC POUR DIALYSE BIOMED
H602284	AUTRES DISPOSITIFS MEDICAUX
H6066224	PETIT MATERIEL BIOMEDICAL
H606624	FOURNITURES POUR LABORATOIRES
H606684	AUTRES FOURNITURES MEDICALES BIO
H613158	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES A CARAC
H6151620	ENTRETIEN MATERIEL MEDICAL SS CONTR
H6151621	DEPANNAGE MATERIEL MEDICAL
H602631	FOURNITURES ATELIER – BIO
H606231	PIECES DETACHEES BIOMED
H606232	ACCESSOIRES BIOMED
H61223	MATERIEL BIOMEDICAL
H672283	CHARGES A CARACTERE MEDICAL – ST
H60264	FOURNITURES SCOLAIRES, EDUCATIVES E
H606240	FOURNITURES SCOLAIRES, EDUCATIVES E
H60680	PETIT MATERIEL ET FOURNITURE VIDEO
H61322	LOCATIONS IMMOBILIERES
H6132531	LOCATIONS MOBILIERES FINANCES (HELI)
H6132582	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES FINANCE
H614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE
H6165	RESPONSABILITE CIVILE
H61688	AUTRES RISQUES
H6181	DOCUMENTATION GENERALE
H6183	DOCUMENTATION TECHNIQUE
H6184	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)
H6185	FRAIS DE COLLOQUES, SEMAINES, CON
H6188	AUTRES FRAIS DIVERS
H62261	COMMISSAIRES AUX COMPTES – MISSIONS
H62268	AUTRES
H6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX
H62280	AUTRES REMUNERATIONS ET HONORAIRES
H6231	ANNONCES ET INSERTIONS
H6234	CADEAUX
H6237	PUBLICATIONS
H6238	DIVERS
H6241	TRANSPORTS SUR ACHATS
H6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT
H6283	NETTOYAGE A L'EXTERIEUR
H62881	SURVEILLANCE VIGILE
H62884	PRESTATIONS A L'EXTERIEUR – FINANCES
H62887	PRESTATIONS A L'EXTERIEUR – RELAY H
H6521	CONTRIBUTION AUX GIP
H6522	CONTRIBUTION AUX GIE
H6523	CONTRIBUTION AUX GCS
H6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE STAGE EN SP
672281	CHARGES A CARACTERE MEDICAL – SE
672381	CHARGES A CARACTERE HOTELIER – SE

Pharmacie :

Délégation permanente de signature est donnée au **Docteur Laurence REAL,** Praticien hospitalier, Chef de service de la Pharmacie, pour la signature des bons de commande et engagements de dépenses, dans la limite de 40 000€ HT pour les actes relevant de la **gestion de la Pharmacie (médicaments et dispositifs médicaux)**.

Sans que l'absence ou l'empêchement du **Docteur Laurence REAL** ait besoin d'être évoqué ou justifié, délégation de signature est donnée au **Docteur Isabelle PATTE**, Praticien Hospitalier, **Docteur Candice NIOT,** Praticien Hospitalier, **Docteur Pauline LE JOUBIOUX,** Praticien Hospitalier, **Docteur Hélène HUYGHE,** Praticien Hospitalier, **Docteur Alice DANCKAERT,** Praticien Hospitalier, **Docteur Caroline LELEU,** Praticien Hospitalier, **Docteur Bertrand FONTAINE,** Praticien Hospitalier, **et au Docteur Delphine DE-BERTOULT,** Praticien hospitalier pour la signature des bons de commande et engagements de dépenses, dans la limite de 40 000€ HT pour

les actes relevant de la gestion de la Pharmacie (médicaments et dispositifs médicaux).

Les comptes en dépense du pôle pharmacie concernés par le présent article sont les suivants :

H6021	PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PRODUITS A USAGE MEDICAL
H6022	FOURNITURES, PRODUITS FINIS ET PETIT MATERIEL MEDICAL ET MEDICO TECHNIQUE
H6066	FOURNITURES MEDICALES
	CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL
H602	ACHATS STOCKES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS (SAUF G021 ET G022)
	CHARGES D'AMORTISSEMENT, DE PROVISIONS, FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES
H67	CHARGES EXCEPTIONNELLES

Laboratoire :

Délégation permanente est donnée au **Docteur Marie-Noëlle NOULARD**, Responsable de Service du Laboratoire, aux fins d'engager (commander), réceptionner (vérification du service fait et des factures), les dépenses relevant du service, dans la limite de 20 000 euros HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, délégation de signature est donnée à **:**

- **Madame Emelyne SOETE,** Cadre de service
- **Madame Amandine SANIEZ,** Faisant fonction cadre de service
- **Docteur Simone VERCHAIN,** Praticien hospitalier
- **Docteur Benoit BERGUES,** Praticien hospitalier
- **Docteur Fabien BONNIFET,** Praticien hospitalier
- **Docteur Marie HAUTECOEUR,** Praticien hospitalier
- **Docteur Pascal HUCHETTE,** Praticien hospitalier
- **Docteur Monique ODAERT,** Praticien hospitalier

Les comptes en dépense du pôle laboratoire concernés par le présent article sont les suivants :

H602151	PRODUITS SANGUINS AUTRES
H602241	FOURNITURES POUR LABORATOIRES
H61113	LABORATOIRES

2. Service fait

Délégation de signature est donnée aux personnes citées ci-dessous pour la validation du « service fait » en apposant sa signature sur les factures transmises par le service Liquidation :

- **Madame Matilde CRETON,** Directrice des soins,
- **Madame Marie DEHEEGHER,** Directrice de l'IHFS,
- **Monsieur Michel HERINGUEZ,** Directeur adjoint,
- **Monsieur Ziad KHODR,** Directeur adjoint,
- **Monsieur Maxence LANCRY,** Directeur adjoint,
- **Monsieur Antoine MONTERO,** Directeur adjoint,
- **Madame Nathalie PATTE QUINTELIER,** Directrice adjointe,
- **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur adjoint,
- **Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe.

3. Sécurité des biens et des personnes

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur Adjoint, pour la signature de tout document et courrier relatif à la sécurité des personnes et des biens.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christophe VANBESIEN, délégation est donnée à **Monsieur Gérald LIBERT,** responsable sécurité des biens et des personnes. En cas d'absence simultanée de **Monsieur Christophe VANBESIEN** et de **Monsieur LIBERT**, délégation est donnée à **Monsieur Rudy BRUCHET**, adjoint au responsable sécurité des biens et des personnes.

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Christophe VANBESIEN, Directeur Adjoint**, pour la signature des dépôts de plainte et mains courantes au nom du Centre Hospitalier d'Arras auprès des services de police ou gendarmerie.
En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur Adjoint, délégation est donnée à **Monsieur Gérald LIBERT, r**esponsable sécurité des biens et des personnes.
En cas d'absence simultanée de **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur Adjoint, et de **Monsieur Gérald LIBERT,** délégation est donnée à **Monsieur Rudy BRUCHET**, Adjoint au responsable sécurité des biens et des personnes.

Sans que l'absence ou l'empêchement de **Monsieur Christophe VANBESIEN** n'ait besoin d'être évoqué ou justifié, **le Directeur de garde** peut effectuer un dépôt de plainte au nom du Centre hospitalier d'Arras auprès des services de police ou gendarmerie.

Le Centre Hospitalier d'Arras est représenté en justice par un **Directeur Adjoint ou par Monsieur Gérald LIBERT,** Responsable sécurité des biens et des personnes qui peuvent, à ce titre, se constituer partie civile et demander des dommages et intérêts au nom du Centre hospitalier d'Arras, où la délégation de signature leur est donnée à cet effet.

ARTICLE 13 – SYSTEME D'INFORMATION

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur adjoint, pour tous les actes relevant des systèmes d'information.

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Christophe VANBESIEN,** Directeur adjoint, aux fins d'engager, réceptionner et liquider (vérification du service fait et des factures, signature de celles-ci) les dépenses afférentes aux articles et chapitres ci-après des différents budgets dans la limite des crédits autorisés pour l'année dans le respect de la réglementation.

Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Patrick MAJKA**, Responsable du système d'information, pour la signature des bons de commande et des engagements de dépenses d'exploitation inférieurs ou égaux à 6 000€ HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Patrick MAJKA**, délégation de signature est donnée dans les mêmes conditions à **Monsieur Mathieu DUPRE,** Ingénieur informatique, et **Madame Dominique CHASSAGNE,** Ingénieur informatique.

H606251	FOURNITURES INFORMATIQUES – ACHATS
H613251	LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE
H6152610	MAINTENANCE EQUIPEMENT RESEAUX
H6152613	MAINTENANCE LOGICIELS – NON MEDICAUX
H6152614	MAINTENANCE PROLOGICIELS – NON MEDICAUX
H6152615	MAINTENANT PC ET EQUIPEMENTS
H6152616	MAINTENANCE SERVEURS ET SYSTEMES

H6152618	MAINTENANCE MATERIEL SAMU-C15-CRRAL
H61526190	MAINTENANCE MATERIEL TELEPHONIE CHA
H6261	LIAISONS INFORMATIQUES OU SPECIAL
H6265	TELEPHONIE
H62842	PRESTATIONS INFORMATIQUES – SIH
H62845	FORMATIONS DIVERSES – INFORMATIQUE
H62846	PRESTATIONS INFORMATIQUES A.M.O.A
H62847	PRESTATIONS INFORMATIQUES A.M.O.E
H62849	PRESTATIONS INFORMATIQUES INFOGER
H672284	CHARGES A CARACTERE MEDICAL – INFORMATIQUE
H672384	CHARGES A CARACTERE HOTELIER – INFORMATIQUE

ARTICLE 14 – POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Délégation de signature est donnée à **Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe, à effet de signer tous les documents et courriers relatifs aux EHPAD et notamment les conventions et contrats de toute nature imputés aux budgets E2 ou B dans la limite des crédits ouverts à ces budgets.

En cas d'absence de **Madame Claire VINCENT,** Directrice adjointe, délégation de signature est donnée à **Monsieur Didier MARTEL,** Attaché d'administration hospitalière.

ARTICLE 15 – COORDINATION HOSPITALIERE DE PRELEVEMENT MULTI-ORGANES ET DE TISSUS

Délégation de signature est donnée au **Docteur Cécile DOUCHET,** Praticien Hospitalier, pour la signature de la demande d'interrogation du registre national des refus de dons d'organes.
Délégation est également donnée aux membres de la coordination hospitalière ci-dessous énumérés pour la signature de la demande d'interrogation du registre national des refus de dons d'organes.

- **Mme Isabelle DAVIGNY,** IDE de la coordination hospitalière,
- **Mme Dorine CABOCHE,** IDE de la coordination hospitalière,
- **M. Clément BOUCHER,** IDE de la coordination hospitalière,
- **Mme Delphine FRANCOIS,** IDE de la coordination hospitalière,
- **M. Vincent GUILBERT,** IDE de la coordination hospitalière.
- **M. Yannick SALMON,** IDE de la coordination hospitalière.

Délégation de signature est donnée au **Directeur de garde** à effet de signer les autorisations administratives de prélèvement d'organes et de tissus à des fins thérapeutiques ou scientifiques

ARTICLE 16 – CESU 62

Délégation de signature est donnée au **Docteur Pierre VALETTE,** Chef du SAMU 62, **Monsieur Sylvain DELPORTE,** Cadre supérieur de Santé, et **Monsieur Jean-François DEBACQ,** Cadre de santé, pour la signature des conventions et attestations de formations, et les documents propres au CESU 62.

ARTICLE 17 – POLE SANTE MENTALE

Délégation de signature est donnée à :

- **Madame Matilde CRETON, Directrice des soins,**
- **Madame Marie DEHEEGHER, Directrice de l'IHFS,**
- **Monsieur Michel HERINGUEZ, Directeur adjoint,**
- **Monsieur Ziad KHODR, Directeur adjoint,**
- **Monsieur Maxence LANCRY, Directeur adjoint,**
- **Monsieur Antoine MONTERO, Directeur adjoint,**
- **Madame Nathalie PATTE QUINTELIER, Directrice adjointe,**
- **Monsieur Christophe VANBESIEN, Directeur adjoint,**
- **Madame Claire VINCENT, Directeur adjointe.**

Pour la signature de toute décision (admission, mise en place d'un programme de soins, réintégration, levée de la mesure, maintien des soins sans consentement, autorisation de sortie, etc.) qui s'impose ainsi que requêtes adressées au Juge des libertés et de la détention, en application de la loi n°2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leurs prise en charge et par la loi modifiée par la loi n° 2013-869 du 27 septembre 2013 modifiant certaines dispositions issues de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge

Les personnes habilitées à recevoir en mains propres les notifications du juge des libertés et de la détention, lors des audiences prévues dans le cadre de la saisine obligatoire du juge pour contrôle de plein droit de la nécessité de soins psychiatriques sous contraintes, sont désignées par une décision du Directeur du Centre hospitalier

ARTICLE 18 – EXECUTION

Le départ des personnels de l'effectif du Centre Hospitalier d'Arras cités dans la présente délégation de signature entraine caducité de leur délégation.

Le Directeur et les personnes citées dans ce document, sont chargés chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au Recueil des Actes Administratifs, transmise à l'ARS et au trésorier hospitalier et communiquée au Conseil de Surveillance. Cette décision fait l'objet d'une publicité au sein de l'établissement sur le site internet, sur le site intranet et le tableau d'affichage de la Direction Générale.

Fait à Arras, le 15 septembre 2023

Le Directeur
du Centre Hospitalier d'Arras

Philippe MERLAUD

Groupe Hospitalier
Artois-Ternois
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

Signatures et paraphes des délégataires désignés dans la délégation de signature 2023.51, qui attestent avoir reçu une copie de ce document :

Prénom, Nom	Fonction	Signature et Paraphes
MERLAUD Philippe	Directeur	
AVRIL Freddy	Cadre de santé	
BACHELET Cécile	Cadre de santé	
BAILLEUL Valérie	Attachée d'administration	
BAJEUX Sandrine	Cadre de santé	
BASSE Eléonore	Sage-femme référente au bloc obstétrical	
BASTELICA Elodie	Cadre de santé	
BAVNECOFF Francine	Cadre de santé	
BEAUFILS Hélène	Cadre de santé	
BELARD Delphine	Cadre de santé	
BERGUES Benoit	Praticien Hospitalier	
BEUGNET Isabelle	Praticien Hospitalier	
BEUGNET Séverine	Cadre de santé	
BLANCHARD Angélique	Cadre de santé	
BONNIFET Fabien	Praticien Hospitalier	
BOUCHER Clément	IDE de la coordination hospitalière	
BOUDEN Audrey	Agent de service hospitalier qualifié	
BOUDRINGHIN Laetitia	Cadre de santé	
BOULANT Peggy	Cadre supérieur de santé	

BRASME Fabien	Cadre de santé	
BRUCHET Rudy	Adjoint au responsable sécurité des biens et des personnes	
BURNEL Fabienne	Cadre supérieure de santé	
CABOCHE Dorine	IDE de la Coordination hospitalière	
CAMPAGNE Peggy	Ingénieur hospitalier	
CAMUS Mylène	Cadre de santé	
CARON Frédéric	Agent de service hospitalier	
CAUDRON Sophie	FF Cadre supérieure de santé	
CHASSAGNE Dominique	Ingénieur informatique	
COPLO Marcel	Attaché d'administration hospitalière	
COUTURIER Emmanuelle	Sage-femme référente en suite de naissances et GHR	
CRETON Matilde	Directrice des Soins	
DAMBREVILLE Céline	Faisant fonction Cadre de santé	
DANCKAERT Alice	Praticien Hospitalier	
DARD Jordan	Ingénieur hospitalier	
DAVAULT Virginie	Attachée d'administration	
DAVIGNY Isabelle	IDE de la coordination hospitalière	
DEBACQ Jean-François	Cadre de santé	
DE BERTOULT Delphine	Praticien hospitalier	
DECLEMY Sophie	Faisant fonction Cadre de santé	
DEFRANCE Cyril	Faisant fonction Cadre de santé	
DEHEEGHER Marie	Directrice IHFS	
DELPORTE Emeline	Cadre de santé	
DELPORTE Pierre	Cadre de santé	
DELPORTE Sylvain	Cadre supérieur de santé	

DERUE Frédérick	Responsable des Affaires Médicales	
DEWATINE Laurent	FF Cadre supérieur de santé	
DI CIOCCIO Marine	Aide-soignante	
DOUCHET Cécile	Praticien Hospitalier	
DUBOIS Ambre	Ingénieur Hospitalier	
DUBUS Nicole	Diététicienne	
DUPENT Aurélien	Cadre de santé	
DUPRE Mathieu	Ingénieur informatique	
DUPUIS Natacha	Ingénieur Hospitalier	
DYMEL Grégoire	Cadre de santé	
FONTAINE Bertrand	Praticien Hospitalier	
FOUQUET Lydie	Faisant fonction Cadre de santé	
FRANCOIS Delphine	IDE de la Coordination hospitalière	
GONZALEZ Migouel	Faisant Fonction Cadre de santé	
GROSSEMY Nathalie	Ingénieur hospitalier	
GUERLAIN Gérard	Cadre supérieur de santé	
GUILBERT Vincent	IDE de la coordination hospitalière	
HAUTECOEUR Marie	Praticien Hospitalier	
HAZEBROUCK Sophie	Faisant Fonction Cadre de santé	
HERICOTTE Laurence	Cadre de santé	
HERINGUEZ Michel	Directeur adjoint, Affaires Générales, Affaires Médicales, Recherche Clinique	
HOAREAU Céline	Cadre de santé	
HOURIEZ Sandrine	Faisant fonction Cadre de santé	
HUCHETTE Pascal	Praticien Hospitalier	
HUCHIN Caroline	Ingénieur hospitalier	

HULOT Colette	Attachée d'Administration	
HUYGHE Hélène	Praticien Hospitalier	
JACQUEZ Kathleen	Ingénieur Hospitalier	
KHODR Ziad	Directeur de la Stratégie, du Parcours de soins et des Coopérations Médicales	
KOSMALSKI Fanny	Faisant fonction cadre de santé	
KOWALCZYK Cédric	Faisant fonction cadre	
LANCRY Maxence	Directeur adjoint, Affaires Financières	
LECLERCQ Christine	Cadre de santé	
LEFEBVRE Pierre	Attaché d'Administration	
LE JOUBIOUX Pauline	Praticien Hospitalier	
LELEU Caroline	Praticien Hospitalier	
LEMAIRE Laurence	Cadre de santé	
LEPREUX Justine	Ingénieur hospitalier	
LIBERT Gérald	Responsable Sécurité des biens et des personnes	
MAGNIEZ Marie	Cadre de santé	
MAJKA Patrick	Responsable du Système d'information	
MANGAR Adeline	Cadre de santé	
MARETTE Nelly	Cadre supérieure de santé	
MARTEL Didier	Attaché d'administration hospitalière	
MARTIN Manon	Agent de service hospitalier	
MATU Ludivine	Cadre de santé	
MERESSE Florence	Cadre supérieure de santé	
MIELET Annick	Aide-soignante	
MONTERO Antoine	Directeur adjoint, Ressources Humaines	
MOREAU Isabelle	Cadre de santé	

MOSLEM Imad	Ingénieur hospitalier	
MOUTON Yolaine	Cadre supérieure de santé	
NIOT Candice	Praticien Hospitalier	
NOULARD Marie-Noëlle	Responsable de service Laboratoire	
NOWOTNIAK Justine	Attachée d'Administration Hospitalière	
ODAERT Monique	Praticien Hospitalier	
OLIVIER Christiane	Cadre de santé	
PATTE Isabelle	Praticien hospitalier	
PATTE-QUINTELIER Nathalie	Directrice Déléguée – CH Bapaume	
PERNOT Delphine	Cadre de santé	
PETIT Hélène	Cadre de santé	
PIGNON Valérie	Cadre de santé	
POKKER Jean-François	Cadre de santé	
PRUVOT Sandrine	Cadre de santé	
REAL Laurence	Praticien hospitalier, Chef de service Pharmacie	
ROCHES Isabelle	Aide-soignante	
ROGER Odile	Ingénieur hospitalier	
ROLAND François	Cadre de santé	
ROVIS Marielle	Cadre supérieure de santé	
ROUSSEAU Céline	Responsable opérationnel du transport de personnes	
RUFFIN Tiphanie	Cadre sage-femme	
SALMON Yannick	IDE de la coordination hospitalière	
SANIEZ Amandine	Faisant fonction Cadre de santé	

SEQUIER Bianca	Praticien Hospitalier	
SETTINERI-DUPONT Anne-Claire	Ingénieur hospitalier	
SNACKE Delphine	Attachée d'administration hospitalière	
SOETE Emelyne	Cadre de service	
TARTARE Hélène	Cadre de santé	
THILLY Aude	Cadre de santé	
VALETTE Pierre	Chef du SAMU 62	
VANBESIEN Christophe	Directeur adjoint	
VANDENBUSSCHE Christian	Chef du Département d'Information et de la Qualité Médicale	
VERCHAIN Simone	Praticien Hospitalier	
VICART Amal	Cadre de santé	
VINCENT Claire	Directrice adjointe	
VOISIN Hélène	Attachée d'Administration Hospitalière	
WINSTERSTEIN Pauline	Cadre de santé	
YEHYA Lamisse	Cadre de santé	
ZERRADI Jahida	Attachée d'administration hospitalière	